

PROGRAMME PARTENARIAL 2025

octobre 2025

UN PROGRAMME PARTENARIAL POUR LES MEMBRES DE L'AUT

Les membres de l'AUT mutualisent leurs moyens afin que puissent être menées, dans l'intérêt de chacun et de manière permanente, des missions d'étude, d'observation, de concertation et de co-construction, en toute indépendance. Le Code de l'urbanisme précise notamment que « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ».

En cohérence avec les orientations de son projet d'agence AUT2030 approuvé en assemblée générale en décembre 2021, le conseil d'administration de l'AUT définit et approuve chaque année un programme partenarial sur lequel il sollicite les subventions de ses différents membres.

Ce programme résulte de la synthèse des besoins de connaissances et d'études de chacun des membres et de l'identification des demandes et enjeux intéressant l'ensemble des adhérents. En outre, annuellement et à la demande de tel ou tel membre, ce programme peut être complété de certaines missions intéressant directement ou indirectement d'autres membres.

Ces missions sont menées au sein d'un socle partenarial regroupant observation, veille, évaluation, prospective, information des publics, en s'appuyant notamment sur le cadre partagé d'observatoires partenariaux.

Les collectivités membres ayant compétence en matière de planification et/ou de programmation, peuvent proposer que l'AUT mène, dans le cadre commun qu'elles constituent, des missions transver-

sales d'études contribuant à leur élaboration. L'autorité compétente reste pleinement responsable des documents qu'elle approuve souverainement.

Enfin, les membres de l'agence font également appel à elle afin de faciliter les démarches de coopération territoriale, d'animation de réseaux d'acteurs et de concertation, à travers ses différentes missions d'animation territoriale.

Sans préjudice de l'exercice par chacune de leurs compétences propres, toutes les collectivités membres trouvent leur intérêt à la conduite en commun de ces missions au sein de l'espace de dialogue, de débat et de négociation que constitue l'AUT qui, couvrant l'ensemble du territoire concerné, apporte un plus à chacune.

Ces missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'agence, justifient l'octroi de subventions de la part de l'État en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités publiques.

Résultant de décisions de l'agence et réalisées par elle-même, les activités du programme partenarial ne relèvent ni du droit de la commande publique ni de celui de la concurrence ; l'apport financier annuel de chaque membre de l'agence se mesurant au degré d'intérêt qu'il porte au programme partenarial mutualisé pris dans son ensemble.

Par leur intérêt collectif, les travaux réalisés au titre du programme partenarial restent la propriété de l'agence, laquelle en assure la diffusion à ses membres et à un plus large public, selon les conditions définies avec ses membres



Les grandes orientations de 2025

Toutes les actions du programme partenarial 2025 s'inscrivent dans le cadre des 5 orientations du projet d'agence AUAT2030 :

- 1 - Éclairer les trajectoires territoriales et les transformations urbaines.
- 2 - Proposer des solutions d'adaptation climatique et agir pour des territoires décarbonés.
- 3 - Intégrer la diversité des habitants et de leurs modes de vie dans la définition des projets.
- 4 - Promouvoir les complémentarités territoriales et susciter les coopérations.
- 5 - Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un développement désirable.

De nombreux projets engagés en 2024 se poursuivront en 2025.

Outre l'accompagnement des territoires dans leurs projets, l'agence se mobilise sur des enjeux qui leur sont communs concernant notamment la sobriété, les évolutions démographiques, le changement climatique et la décarbonation. Plus largement, l'agence œuvre aussi pour faire émerger des pistes d'un développement souhaitable pour nos territoires à court, moyen et long termes.

1 ÉCLAIRER LES TRAJECTOIRES TERRITORIALES ET LES TRANSFORMATIONS URBAINES

L'agence poursuit ses missions d'observation des dynamiques territoriales en les élargissant progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse, pour objectiver les mutations à l'œuvre.

Un accent est mis sur l'analyse des évolutions démographiques récentes qui impactent fortement le territoire. Ce sujet fait l'objet d'un fil rouge tout au long de l'année : thématiques d'observation, séminaire prospectif, numéro de la revue Belveder....

La démarche de prospective territoriale continue de se développer pour aider les collectivités à éclairer l'avenir et réduire l'incertitude.

Le partage d'analyses tant thématiques que territoriales sur les transitions à l'œuvre vise à alimenter les réflexions de ses membres. La diffusion des connaissances facilite quant à elle la compréhension des défis territoriaux et l'évaluation des projets.

L'agence contribue à l'animation du débat local en mobilisant son réseau national, afin de mettre en perspective les dynamiques de l'aire métropolitaine et partager les bonnes pratiques observées.

Structurer la donnée au service de la connaissance

Le développement du système d'information de l'agence est à la base de sa mission d'observation. Il s'inscrit dans un contexte de profond bouleversement d'accès à la donnée.

- Mise à jour et catalogage de data.
- Gestion des bases de données de démographie, d'environnement, d'économie, de foncier, de logement et de construction, de mobilité et d'équipements.
- Développement d'outils comme Portraits de territoires, Portail Carto, ainsi que des Panorama par enjeux d'aménagement et d'urbanisme, réunis sur l'espace membres.
- Gestion des bases de données territorialisées, de référentiels géographiques et d'équipement.
- Réflexion sur l'utilisation de nouvelles données moins conventionnelles
- Mise à disposition des données auprès des membres.

Animer l'observation partenariale

Les observatoires partenariaux contribuent au partage de la connaissance du territoire en fonction des besoins exprimés par les partenaires et des éclairages apportés par la prospective. Chaque observatoire réunit une communauté d'acteurs intéressés.

L'activité des observatoires s'organise autour d'une structuration de données thématiques et de rencontres favorisant l'échange et le partage d'expériences, de données et points de vue.

Une partie de l'activité concerne cette année le thème de la démographie, positionné en fil rouge de l'observation territoriale. Il sera abordé à partir de différentes entrées permettant de décrire les évolutions à l'œuvre et d'interroger les impacts sur les politiques publiques (logement, mobilité...).

- Observatoire partenarial foncier : marchés immobiliers, sobriété foncière...
- Observatoire partenarial du commerce et de la consommation : suivi des tendances, commerces de proximité, suivi des galeries marchandes...
- Observatoire partenarial de l'environnement : eau, santé, énergie et urbanisme.
- Observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité : foncier économique, les leviers du réinvestissement ; conjoncture économique du territoire ; évolution de la population active et des compétences métiers ; métabolisme territorial ; enjeu des politiques de développement et de l'économie circulaire.
- Observatoire partenarial de l'habitat : marchés immobiliers et construction neuve, copropriétés, performance énergétique des logements, observatoire local des loyers,...
- Observatoire partenarial des mobilités : suivi des tendances,...
- Démarche Mod/Us, modes de vie et usages des habitants : sobriété, pratiques de voisinage.
- D'autres thématiques d'observation font également l'objet d'un suivi attentif. C'est le cas des questions démographiques, du logement étudiant mais aussi de la qualification des densités en matière de projets urbains.

Une démarche de coordination des observatoires permet de développer la transversalité des approches et à croiser les thématiques d'observation de l'agence. Elle se traduit aussi par l'organisation de Trajectoires, la matinale des observatoires qui propose chaque année un condensé de l'observation territoriale réalisée par l'agence.

Par ailleurs, l'AUAT suit et analyse les évolutions urbaines, sociales, économiques, environnementales, avec en perspective le suivi d'indicateurs stratégiques d'échelle métropolitaine :

- Exploitation des résultats de l'enquête mobilité (EMC²) pour connaître les pratiques de mobilité de Toulouse et de l'agglomération d'Albi.
- Un suivi de la qualité de la production urbaine, dans des opérations récentes.
- Observatoire local des loyers.
- Immobilier d'entreprise.
- Observatoire des mobilités cyclables de l'agglomération toulousaine.

L'agence initie cette année une démarche d'accompagnement des membres qui doivent mettre en œuvre un observatoire habitat-foncier.

Poursuivre la prospective territoriale

La démarche de prospective territoriale menée par l'AUAT comporte plusieurs volets en 2025 :

- Poursuite du projet notreDemain, pour imaginer avec nos membres et partenaires des trajectoires de développement souhaitables pour les territoires en 2070.
- Construction de scénarios pour des mobilités décarbonées à horizon 2050.
- Animation d'une réflexion urbaine sur le plateau de la Ménude en 2050, en partenariat avec Plaisance-du-Touch.
- Finalisation de la Toile de la transition énergétique.

Nourrir le débat avec la revue Belveder

La revue collaborative Belveder continuera d'ouvrir et d'alimenter le débat autour des enjeux métropolitains, des territoires et de leurs habitants. Un numéro, fin 2025, portera sur les transformations démographiques. Un autre sera initié sur les questions d'incertitude et de risque, pour être publié en 2026.

Partager de l'information pédagogique et des retours d'expériences

L'AUAT contribue, par sa communication, à la diffusion d'informations et d'expertise sur les enjeux d'urbanisme et d'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse.

- Diffusion d'une infolettre mensuelle comprenant interviews d'élus et techniciens de collectivités et présentations de projets d'aménagement des territoires.
- Pédagogie sur les enjeux des territoires par la diffusion d'infographies 360 et de vidéos.
- Sélection d'articles de presse accessibles sur notre site Internet.
- Amplification de la diffusion des connaissances produites par l'agence avec le réseau social LinkedIn.

2 PROPOSER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION CLIMATIQUE ET AGIR POUR DES TERRITOIRES DÉCARBONÉS

L'agence développe une expertise transversale et spécifique pour accompagner les territoires face aux enjeux d'adaptation et d'atténuation climatiques. Les exercices de planification et les projets urbains doivent encourager un modèle urbain résilient permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de limiter les populations soumises aux risques climatiques, de limiter les effets des conditions les plus extrêmes à travers le déploiement de mesures d'adaptation.

Face aux enjeux de décarbonation, l'agence aide les territoires à réduire les émissions de GES et à assurer leur rôle dans la transition énergétique. Elle mobilise les acteurs impliqués dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour faire émerger des analyses et outils partagés tant à l'échelle des opérations d'aménagement qu'à celle des EPCI et des SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine.

Soutenir les politiques de mobilité

L'agence aide les territoires à développer et évaluer des politiques de mobilité visant à contribuer aux grands défis métropolitains de transition énergétique, de développement urbain plus durable, de constructions d'espaces publics plus conviviaux ou d'accessibilité des territoires. En favorisant la cohérence urbanisme/mobilités, l'Auat s'appuie sur une approche résolument multimodale intégrant le covoiturage, l'écomobilité, les transports collectifs ou encore les pôles d'échanges, les parcs relais et bien entendu les cycles et les piétons.

- Appui technique pour la définition du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine.
- Participation à l'élaboration des plans de mobilité employeurs.
- Aide à la mise en œuvre du schéma directeur piéton.
- Définition des enjeux de cohérence urbanisme-mobilités en lien avec la démarche SERM.
- Evaluation des infrastructures de transport.
- Etude sur l'aménagement de voies radiales.
- Définition du potentiel captable et de la qualité de desserte en transports collectifs.
- Assistance au renouvellement du modèle multimodal de déplacements et à son utilisation.
- Participation aux stratégies territoriales de Tournefeuille, de Francazal, du Frontonnais...



Encourager la transition écologique

L'agence accompagne les collectivités pour développer leurs connaissances et la prise en compte des enjeux du paysage, de qualité de l'air, de production et consommation d'énergie, du climat, de préservation de la biodiversité, de développement d'une agriculture soutenable, de ressource en eau et de la santé des habitants dans les projets de territoire et exercices de planification.

- Accompagner le développement du Grand Parc Garonne et la création des Grands Parcs de l'Hers, Margelle, Touch et Canal dans l'agglomération toulousaine, ainsi que le développement de liaisons transversales entre ces parcs.
- Recensement et diffusion des bonnes pratiques de gestion de l'eau dans les projets d'aménagement, avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.
- Contribution à la révision du plan de protection de l'atmosphère avec une expertise en urbanisme favorable à la santé.
- Accompagnement du PETR Lauragais (PCAET) et du Frontonnais.

Accompagner le changement de paradigme en consommation d'espaces

L'agence poursuit son accompagnement des collectivités sur le volet foncier de leurs politiques d'aménagement du territoire, en lien avec la trajectoire Zéro artificialisation nette.

- Réalisation d'études de densification, de suivi des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers ; évaluation des besoins dans les documents de planification.
- Déploiement de l'animation pédagogique Play-ZAN.
- Accompagnement à la mise à jour du Sraddet et à son suivi.
- Cycles de sensibilisation sur la sobriété foncière et observation des mutations urbaines.

3 INTÉGRER LA DIVERSITÉ DES HABITANTS ET DE LEURS MODES DE VIE DANS LA DÉFINITION DES PROJETS

L'agence prend en compte l'évolution des modes de vie, des besoins et des pratiques des usagers du territoire pour construire des projets de territoires qui mettent l'habitant au cœur des préoccupations. Elle développe pour cela des approches qualitatives et identifie les signaux faibles. Cette démarche permet à l'agence de proposer des projets permettant à tous les publics de mieux vivre ensemble.

L'expertise en coconstruction des projets, avant et pendant leur élaboration, sera renforcée pour proposer une approche renouvelée aux collectivités, à toutes les échelles de territoires.

Finaliser l'enquête sur les pratiques de sobriété

L'agence poursuit sa démarche de compréhension des modes de vie et des usages des habitants (Mod/ Us) sur la thématique de la sobriété. Choix de consommation désirés ou imposés, réduction des factures énergétiques ... L'approche qualitative est privilégiée pour créer de la connaissance.

Engager une réflexion sur les pratiques de voisinage

En lien avec les enjeux de logement et de cohésion sociale, l'agence cherchera à identifier les différentes formes de voisinage et comprendre ce qui les provoque et leurs intensités. La compréhension des modes de vie et des usages sera complétée par une analyse des dispositifs publics et associatifs à l'œuvre pour renforcer les relations entre habitants d'un quartier, d'un immeuble.

Prendre en compte les enjeux sociaux et les évolutions démographiques

Au cœur des projets d'urbanisme et d'aménagement, l'agence produit des études utiles à la compréhension des évolutions sociales et de la population.

- Suivi des dynamiques d'évolutions socio- démographiques des territoires.
- Analyse des vulnérabilités des populations et des besoins sociaux.
- Evaluation du contrat de ville de Toulouse Métropole.
- Analyse des profils des habitants sur le territoire.

Favoriser le rapprochement entre acteurs de santé publique et de l'urbanisme

L'agence poursuit l'animation du programme URBANISS PRO financé par l'agence régionale de santé Occitanie pour former les aménageurs aux enjeux de santé et d'inégalités sociales de santé des habitants.

4 PROMOUVOIR LES COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES ET SUSCITER LES COOPÉRATIONS

L'agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu'elle accompagne au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, et en les intégrant aux dynamiques régionales. Elle favorise les coopérations en animant le dialogue entre territoires et en éclairant les interdépendances du système métropolitain pour faire émerger une vision commune, basée sur les réciprocitys et les complémentarités à développer.

Par son partenariat public qui rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, l'agence constitue un espace d'échange et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du grand bassin toulousain.

A l'échelle locale :

- Démarche interscot du grand bassin toulousain : l'agence anime les échanges techniques sur les méthodes d'élaboration des SCoT avec une approche spécifique en 2025 sur les installations agrivoltaïques dans les territoires. Les rencontres annuelles des élus de l'interscot porteront sur les questions de prise en compte des risques dans les SCoT et sur l'évolution du modèle territorial.
- Dialogue métropolitain de Toulouse : poursuite du nouveau projet de coopération en 3 volets : accompagner les projets de revitalisation des territoires, organiser un développement équilibré et en réseau, anticiper les défis communs face au changement climatique et la limitation des ressources.
- Coll'Oc : animation du réseau des agences d'urbanisme d'Occitanie et mutualisation de bases de données.
- Participation aux réseaux d'acteurs universitaires et professionnels (foncier, environnement, immobilier d'entreprise...)
- Animation d'une rencontre de la planification sur le sujet du renouvellement urbain. Participation aux clubs de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

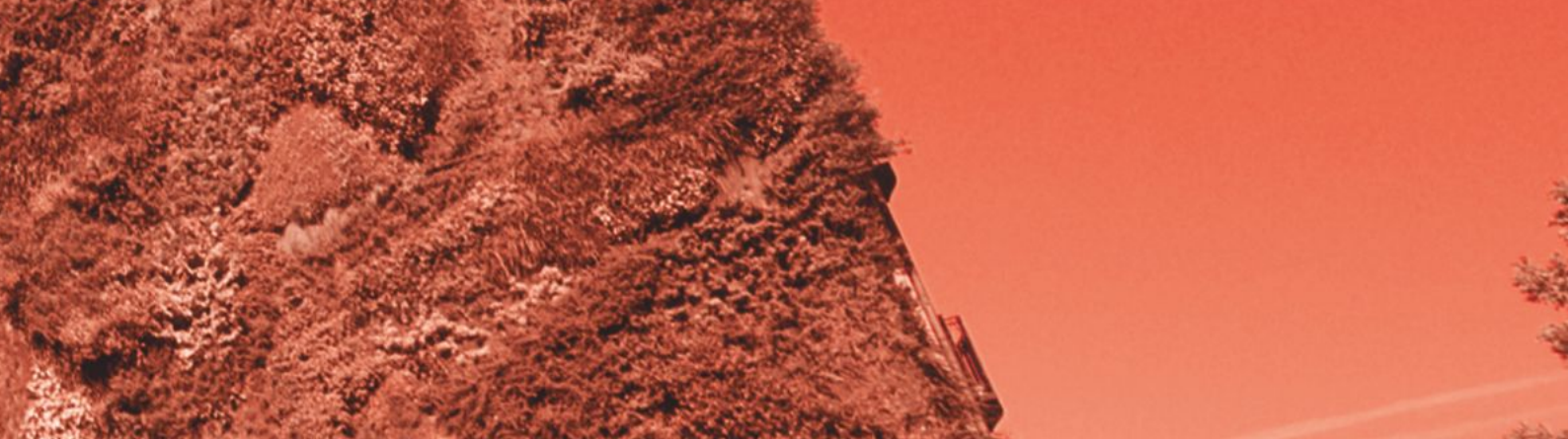


5 ASSURER LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL SOUTENABLE ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour aider les territoires dans leurs transitions, l'agence soutient les objectifs de sobriété. Elle encourage un usage raisonné et durable des ressources (eau, énergie, sols...) et intègre la protection de la biodiversité dans chaque projet.

Un travail spécifique sur les conditions d'accueil des populations, notamment les plus vulnérables, est mené par l'agence pour aider les collectivités à lutter contre les fractures territoriales et favoriser la cohésion sociale : elle propose son éclairage sur les capacités d'accueil ; elle soutient un modèle territorial et une densification harmonieuse, favorables à un cadre de vie de qualité, notamment en matière de logement et de santé ; elle vise à articuler proximité et mixité.

Les collectivités sont accompagnées dans la définition de leur stratégie de soutien à l'emploi, l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie sociale et solidaire et, plus généralement, les activités en lien avec les besoins de proximité et les compétences locales. L'agence aide ses membres et partenaires à appréhender la vulnérabilité du territoire et des populations, à anticiper les risques et à répondre aux enjeux de résilience territoriale.



Soutenir les politiques de l'habitat

L'agence accompagne l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la révision de politiques publiques, d'outils et de documents d'urbanisme sur l'habitat et le logement.

- Programmes locaux de l'habitat (PLH) sur les territoires de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, du Grand Ouest Toulousain, ainsi que les POA des PLUi-H auxquels l'agence contribue.
- Conférence intercommunale du logement sur le territoire de Toulouse Métropole.
- Réflexions sur le renouvellement de secteurs pavillonnaires.
- Suivi des politiques de logement social pour Toulouse Métropole.

Aider à orienter les politiques publiques de développement et d'aménagement économique

Plusieurs études seront menées pour appuyer les réflexions des directions économiques de nos membres :

- Enjeux de la logistique urbaine, du commerce, des transformations du tissu économique local.

Accompagner le renouvellement urbain dans des phases pré-opérationnelles

L'agence accompagne les réflexions communales dans la faisabilité, le suivi et l'expertise d'opérations d'aménagement de petite et grande échelle : revitalisation de centre-ville, mutations urbaines, identité des faubourgs :

- Ateliers de composition urbaine, esquisses de renouvellement urbain : Blagnac, Cugnaux, L'Union, Toulouse, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane.
- Accompagnement des 5 territoires de Toulouse Métropole avec des premiers portraits sur la base d'indicateurs clés.

- Articulation entre l'urbanisme pré-opérationnel et les documents cadres de planification ou de projet urbain sur le territoire métropolitain.
- Dispositif de pilotage du renouvellement urbain pour accompagner les évolutions d'infrastructures sur les territoires : ambition urbaine autour de la ligne C du métro, SERM.

Renouveler les zones d'activités

L'agence accompagne les réflexions transversales pour poser des stratégies de renouvellement des zones d'activités : orientations pour le renouvellement urbain du secteur d'en Jacca-Pahin à Colomiers et Tournefeuille, zone commerciale de Saint Caprais à l'Union.

Requalifier les entrées de ville

L'agence poursuit les études engagées pour des entrées de ville de Toulouse et d'Albi. Ces études intègrent non seulement les enjeux de partage des espaces publics mais aussi des dynamiques de transformations urbaines, économiques et paysagères.

Accompagner les stratégies d'aménagement

Les territoires planifient leurs aménagements futurs en élaborant, évaluant ou en révisant des documents d'urbanisme leur permettant de déployer leurs stratégies, à différentes échelles.

A l'échelle des SCoT :

- SCoT de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.
- SCoT du Grand Albigeois.
- SCoT de la Vallée de l'Ariège.
- SCoT de la grande agglomération toulousaine.

A l'échelle des intercommunalités :

- PLUi-H Toulouse Métropole.
- PLUi-H Foix Varilhes.
- PLUi sectoriel Tarbes.
- PLUi sectoriel Lourdes.

